

en 10 ans (de 90 000 à 800 000 en 1992), pourrait atteindre 50 millions d'ici 10 ou 20 ans!

Au Canada, nous avons, je le crois, établi un exemple que d'autres pays devraient suivre dans ce domaine. Cela dit, l'ampleur nouvelle de ce problème obligera la communauté internationale à faire preuve de vigilance et de créativité si nous voulons éviter que de graves problèmes ne se posent ultérieurement.

Il nous faut également nous attaquer aux conséquences, pour l'environnement, de la croissance de la population mondiale. La protection de l'écosystème est un problème universel qui a été traité de manière très approfondie à Rio de Janeiro. Le Canada a joué un rôle favorable à un consensus lors de cette importante conférence et a exercé des pressions en vue de l'adoption d'une Charte de la Terre. Nous devons demeurer déterminés à protéger notre environnement physique.

Ces problèmes se posent avec une acuité particulière en Afrique, continent que je viens tout juste de quitter. Je suis tout à fait d'accord avec ma collègue, l'honorable Monique Vézina, qui a déclaré, dans son intervention devant votre Comité, le 21 avril, que le Canada n'abandonnera pas le continent le plus défavorisé au profit des pays d'Europe de l'Est et de l'ex-Union soviétique. En dépit d'une réduction du budget global de l'enveloppe de l'assistance internationale, l'Afrique continuera de recevoir 45 p. 100 de notre aide bilatérale. Une fois de plus, nous faisons notre part, et plus encore : nous conservons le second rang parmi les pays donateurs membres du Groupe des Sept pour ce qui est du ratio APD/PNB.

Je ferais valoir qu'au cours des trois ou quatre dernières années, nous avons appris à dépenser notre argent plus judicieusement. En ciblant notre aide au développement en fonction du respect des droits de la personne, du renforcement des institutions et des valeurs démocratiques ainsi que de l'établissement de gouvernements et d'infrastructures administratives responsables et attentives aux citoyens, nous nous attaquons aux racines profondes des cas d'instabilité présents et futurs. Il se peut que cette approche soit plus discrète, moins prestigieuse, mais j'ai la conviction que c'est celle qui revêt l'importance la plus cruciale pour ce qui est d'édifier la stabilité à long terme.

Il s'accomplit aussi des progrès. Sur les 183 États qui existent en ce moment, on peut considérer que plus de 40 p. 100 sont tout à fait démocratiques, tandis que 22 p. 100 d'entre eux ont des régimes autoritaires ou dictatoriaux. Les autres bénéficient seulement d'une liberté partielle. Cela signifie que plus de la moitié de la population mondiale est maintenant gouvernée par des